

LA PLUS FORTE-VENTE DE LA REGION

LILLE. 194, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Républicain de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING Téléphone 9-85 3, rue Fidele Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

Le redressement budgétaire

LE DOUZIEME PROVISOIRE DE MARS a été définitivement voté par les deux Chambres

Il apporte à l'équilibre du budget une contribution de 4.684 millions, et les mesures de compression prises intéressent notamment les fonctionnaires

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le débat financier, ainsi que nous l'avions laissé prévoir, s'est terminé par l'adoption de l'article 83 concernant le prélèvement sur le traitement des fonctionnaires.

La base a été fixée à 12.000 francs avec exonérations de 3.000 francs pour la femme non fonctionnaire et de 3.000 francs par enfant.

Ce résultat n'a pas été acquis sans lutte, et bien qu'après bien des hésitations, le Président du Conseil a dû, tant à la Chambre qu'au Sénat, poser deux fois la question de confiance, ainsi d'ailleurs qu'il s'y était engagé.

Les événements de la nuit n'ont eu que peu d'échos dans les couloirs du Palais-Bourbon. Les députés avaient, pour la plupart, déserté la Capitale, afin de se rendre dans leurs circonscriptions électorales. Ceux présents à la Chambre se consacraient pendant la plus grande partie de l'après-midi, aux travaux des Commissions.

Vers le soir, de rares entretiens s'échangeaient dans les couloirs. Dans leur ensemble, on reconnaissait que le Gouvernement s'était tiré fort brillamment d'une situation extrêmement difficile et que, de ce fait, sa situation était considérablement renforcée.

On estimait que le repos de quelques jours qui allait s'ouvrir, permettrait à M. Daladier de préparer en toute tranquillité le programme général que le Président du Conseil se propose de présenter aux assemblées parlementaires, afin de parachever l'œuvre de redressement financier si heureusement commencée par le vote du douzième provisoire de mars.

Les parlementaires concluaient donc que le Cabinet Daladier reparaîtrait devant le Parlement avec l'autorité que confère le succès.

Dans la soirée, un Conseil de Cabinet s'est réuni au Ministère de la Guerre, qui a décidé de demander à la Chambre d'inscrire à son ordre du jour de la semaine prochaine la discussion du bud-

get, qui sera poursuivie sans désemparer.

Comme on le voit, le Président du Conseil n'entend pas se reposer. Il veut poursuivre la tâche qu'il s'est fixée.

En ce qui concerne les divergences qui se sont manifestées au sein du groupe socialiste lors du vote de l'article 83, peu de renseignements complémentaires ont



M. Léon BLUM, qui a donné sa démission de Président du Groupe Socialiste

circulé. Des personnalités se disant renseignées, déclarent que le conflit s'apaisera prochainement et qu'il fallait voir dans les dimensions élargies, non pas une lutte de doctrine, mais une divergence de vues entre les représentants socialistes élus par les centres, et les fonctionnaires élus par la majorité, et ceux élus par des agglomérations où l'électeur rural l'emporte.

Au sujet de la décision des députés

socialistes du Nord, on pensait qu'ils ne pouvaient entreprendre aucune action directe avant d'en avoir référé à la Fédération du Nord.

Les conséquences du vote du douzième de mars

Au point de vue technique, le douzième de mars, préface de la loi de finances qui sera soumise au Parlement dans quelques semaines, apporte à l'équilibre du budget, une contribution de 4 milliards 684 millions, d'après les calculs de M. Jaquier, rapporteur de la commission des finances devant la Chambre; de 4 milliards 684 millions, d'après le rapporteur du Sénat, M. Marius Béguyer.

Avec les 4 milliards et demi, votés en juillet dernier, sous le gouvernement de M. Herriot, cela fait donc, a-t-on souligné M. Daladier, président du Conseil, un ensemble de mesures de l'ordre de 9 milliards.

Les mesures budgétaires

Voici comment se répartissent les mesures votées, au cours de l'avant-dernière nuit, par le Parlement :

Table with 2 columns: Measure, Amount. Includes items like Contrôle fiscal (750,000,000), Aménagements fiscaux (1,016,000,000), Mesures diverses (1,025,000,000), Compressions de dépenses (1,893,000,000), Total (4,684,000,000).

Les principales taxes admises sont les suivantes :

Aperitifs (surtaxe de 100 fr. par hectolitre d'alcool pur). - Esences (taux de 2 % par hectolitre). - Gas Oils (droit de 25 fr. par quintal). - Licences d'importation. - Majoration temporaire de 10 % de l'impôt sur le revenu. - Enfant "contributions" exceptionnelles sur les traitements des fonctionnaires supérieurs (200 francs, sous la déduction de 3.000 francs pour la femme non fonctionnaire et 3.000 fr. par enfant mineur).

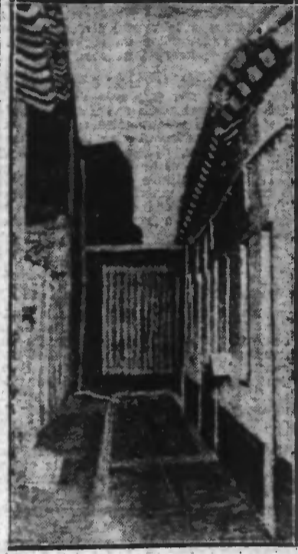
Cette contribution est ainsi fixée : 2 % pour la tranche de 13.000 à 20.000 francs ; 3 % de 20.000 à 35.000 fr. ; 4 % de 35.000 à 50.000 fr. ; 5 % de 50.000 à 60.000 fr. ; 6 % de 60.000 à 80.000 fr. ; 7 % de 80.000 à 100.000 fr. ; 8 % de 100.000 et au-dessus.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

UN DRAME AU REVOLVER DANS UNE COUR A TOURCOING

Une jeune fille blessa d'un coup de feu l'ami de sa mère avec l'arme même dont il la menaçait

Un drame du revolver s'est produit à Tourcoing, dans la matinée de mercredi, rue de Gand, cour Scamps, vers 7 heures. Une jeune fille de 18 ans a tiré une balle sur l'ami de sa mère, un



La cour Scamps, où se déroula le drame dans la première maison que l'on voit à droite

parasseur ne travaillant pas, et l'a assez gravement atteint. Voici les faits tels que nous les avons relevés notre enquête sur les lieux :

Fureur de brute

Hier, vers 6 heures, Mme Marceline Boone, 38 ans, femme divorcée vivant maritalement avec un colporteur, Henri Deleville, âgé de 31 ans et ses deux filles, Miles Jeanne et Marcelle Schœwer, âgées respectivement de 18 et 14 ans, descendaient faire le café pour le repas du matin. Son ami et les jeunes filles étaient encore couchés. Vers 7 heures, Mme Boone appela ses filles, l'aidant devant aller à son travail, car il semblait que Deleville était le seul de la famille qui ne fit rien, tout en se livrant à la fraude. Comme la jeune fille ne se levait pas assez vite, la mère cria, ce qui eut pour effet de réveiller les deux autres. Il se leva à la hâte, s'habilla sommairement et descendit à la cuisine en menaçant tout le monde et en annonçant que lui, allait bien faire lever la fille de son amie, Deleville. Deleville se précipita sur son tour et l'affaire s'envenima rapidement.

« Tu veux le revolver ; le voici... »

L'énergumène décida alors que les jeunes filles n'étaient pas travailler, ce qui ne les empêcha pas de s'apprêter tandis que la discussion continuait de plus belle. A un moment donné, la femme reprocha à son amie de faire lever la fille de son amie. Deleville saisit un couteau de cuisine et en menaçait Jeanne, sa mère étant sortie dans la cour. L'échange de menaces continua entre l'homme et la jeune fille. Furtivement, Deleville alla à un buffet, l'ouvrit et en sortit un revolver armé anglaise de 6 m/m 35, forme « tank », mit une balle dans le chargeur et annonça : « Avec ça, ça va aller plus vite ».

Le jeune fille répondit : « C'est dommage que ce soit toi qui aies le revolver ! » Par vantardise, l'homme lui remit l'arme, ayant l'air de l'inciter à s'en servir.

Abattu d'un coup de feu, l'homme voulut se servir d'un couteau

Sans viser, Jeanne tira, presque à bout portant, l'unique balle du revolver qui traversa la poitrine de Deleville au-dessus du cœur, et alla ressortir sous l'omoplate. Portant la main sur sa blessure, il chancela et tenta encore de saisir le couteau et de s'en servir.

Le fils fit sortir sa fille qui restait hébétée après avoir tiré.

On alla chercher le docteur Dhaluin qui fit admettre le blessé à l'hôpital civil de la rue Nationale. Deleville ne cracha pas de sang, ce qui permit de supposer qu'aucun organe vital n'était lésé, et notamment le poumon. On fit radiographier dans la soirée, sans que le résultat de l'opération soit connu en ce moment.

Il a refusé de porter plainte.

M. Gabaud, commissaire de police du 5^e arrondissement, a ouvert une enquête et a aussitôt fait arrêter la jeune fille et l'entendue, ainsi que la mère, la jeune Marcelle et la mère.

M. LEBRUN A REÇU LE BUREAU DIRECTEUR DES SOCIÉTÉS BELGES EN FRANCE

M. Albert Lebrun, président de la République, a reçu hier après-midi le bureau directeur de la Confédération des sociétés belges de France, qui compte actuellement 160 groupements. La délégation a été présentée au chef de l'État par M. de Gallifor d'Hestroy, ambassadeur de Belgique à Paris.

M. René Delhez, président de la Confédération, a dit la reconnaissance des sociétés belges pour l'hospitalité française, et a remercié M. Lebrun pour le plus haut magistrat de la République.

Après l'incendie du Reichstag CENTAINES DE COMMUNISTES ont été arrêtés à Berlin, qui semble en état de siège

DES BAGARRES SANGLANTES, DES PERQUISITIONS, DES ARRESTATIONS ONT EU LIEU DANS D'AUTRES VILLES ALLEMANDES ET DES MESURES TRÈS SÈVÈRES ONT ÉTÉ PRISES

L'action policière entreprise à Berlin contre le parti communiste s'est poursuivie toute la nuit de mardi à mercredi. Plus de 200 personnes ont été arrêtées et conduites immédiatement à la préfecture de police où elles ont été soumises à un long interrogatoire.

Le bureau du commissaire principal de la section politique offrait un spectacle dramatique. Sans interruption, jusqu'aux premières heures de l'aube, de nouveaux prévenus étaient introduits, encadrés par des agents de la préfecture de police, qui, après un interrogatoire détaillé, les ramenaient à la prison, où ils demeureront provisoirement incarcérés et soumis au régime d'isolement cellulaire le plus complet.

Le téléscripteur, au moyen duquel les commissariats des différents quartiers communiquent à la préfecture les résultats de leurs opérations policières, a fonctionné sans arrêt et contribuait encore à créer une atmosphère de fièvre, tandis qu'au dehors les patrouilles de police, précédées par des agents armés, se déplaçaient dans les rues désempaillées à la capitale l'aspect d'une ville en état de siège.

Dans la journée de mardi, plus de 100 fonctionnaires du parti communiste ont été arrêtés. Les cellules de la préfecture de police n'ont pas suffi à les loger et une partie a dû être transportée dans une autre prison.

Le drapeau raciste flotte sur le siège du parti communiste

D'autre part, le drapeau raciste flotte depuis mardi soir, sur la Karl Liebknecht-Haus, siège du parti communiste berlinois. Une section d'assaut raciste a pris position devant la Karl Liebknecht Haus, et tandis que son chef prononçait une allocution, trois nationaux-socialistes, uniformes, hissaient l'étendard de la croix gammée.

L'enquête établit de nombreuses complications

L'enquête officielle sur l'incendie du Reichstag a établi, affirme le service de presse du gouvernement communiste prussien, qu'un certain nombre de personnes ont été nécessaires pour transporter dans le palais du Reichstag des matériaux incendiaires et qu'un certain nombre de personnes ont dû participer à leur répartition dans le bâtiment.

Suivant l'enquête officielle, seuls des habitués du Reichstag ont pu avoir une connaissance suffisante des lieux pour la préparation du forfait. C'est pourquoi les députés communistes qui, au cours de ces derniers jours, se sont trouvés très souvent au Reichstag, sont suspectés.

Trois témoins oculaires auraient vu, quelques heures avant l'incendie, l'individu arrêté, Van der Lubbe, en compagnie de deux communistes, Torgler et Schabert, Van der Lubbe a d'ailleurs amené au Reichstag pour une visite des lieux. Le ministre de l'Intérieur prussien, M. Goring, fait savoir que les documents justifiant les mesures qui ont été prises contre le mouvement communiste, seront publiés incessamment.

Perquisitions, bagarres, fusillades, en Allemagne

L'ensemble du Reich a été une fois de plus, l'autre nuit, le théâtre d'incidents et de bagarres sanglantes.

A Stuttgart, une perquisition a été effectuée dans le bâtiment de la Diète de Wurtemberg. La salle de réunion des députés communistes, a été fouillée avec

soin. Les parlementaires communistes n'ont été relâchés qu'après la perquisition.

A Worms, une fusillade a fait un mort et plusieurs blessés mortels. L'offensive anti-communiste se développe.

A Brême, on a saisi tous les tracts communistes; les presses du journal ouvrier sont sous scellés.

A Cassel, cinq fonctionnaires et huit communistes ont été arrêtés; 450 kilogrammes de documents communistes ont été saisis; 30.000 papiers électoraux de la social-démocratie, ont été confisqués; A Weimar, on a arrêté 21 fonctionnaires communistes; les rédactions des journaux du parti ont été occupées.

A Oppeln, chaque gendarme est assisté d'un Casque d'acier et d'un Hiltérien. A Breslau ont été arrêtés les députés communistes à la Diète Silésienne et les chefs du parti. Des opérations policières analogues se sont déroulées à Angsburg, à Weimar, à Dortmund, à Hagen, etc.

Ordonnance sévère du Président d'Empire

L'ordonnance du président d'Empire destinée à réprimer la trahison envers la Nation allemande, a été promulguée hier. Elle stipule que la divulgation ou la recherche des secrets d'ordre militaire sera punie de mort ou de détention perpétuelle; le fait de publier ou de communiquer, soit des fausses nouvelles, soit des informations susceptibles de nuire à l'Allemagne à l'étranger peut entraîner une peine de dix ans de réclusion; toute tentative faite en vue de désorganiser le Reichswahr ou la police, sera punie de réclusion; l'excitation à la grève générale ou à la lutte par la violence contre l'Etat, sera punie de prison.

La lutte contre l'opposition se traduit encore par de nouvelles mesures : A Berlin, interdiction « sine die » et sans indication de motifs, du journal libéral et Acht Uhr Abendblatt; dans l'Etat d'Odenburg, comme en Prusse, interdiction pour 15 jours de la presse socialiste; à Breslau, arrestation du chef socialiste et de 15 fonctionnaires de la banalité républicaine dans le Mecklenbourg; arrestations de 120 communistes; à Dessau, fermeture de l'im-

primerie du journal socialiste; enfin, destitution par le gouvernement sasson de 4 préfets de police, dont celui de Leipzig.

La Bavière participera à la lutte contre le communisme

La Bavière participera à la lutte contre le communisme. Le premier ministre Heide, arrivé mercredi matin à Berlin, s'est immédiatement entretenu avec M. Hitler. Il aurait assuré au chancelier, que le gouvernement bavarois poursuivra avec énergie la même ligne que la Prusse contre le communisme.

Deux Russes arrêtés en Autriche

Deux Russes venus, mercredi matin, d'Allemagne et soupçonnés d'avoir pris part activement à l'incendie du Reichstag, ont été arrêtés par la police de Linz. Les deux inculpés présumés ont été soumis à un rigoureux interrogatoire.

Van der Lubbe vendu à Hitler ?

L'organe français du parti communiste affirme que Van der Lubbe, l'incendiaire du Reichstag, est un agent aux ordres d'Hitler, ce qui est à tout le moins vraisemblable.

Voici ce qu'écrivit ce journal : « L'incendiaire du Reichstag est un agent provocateur à la solde de Hitler. »

« Tel est le fait brutal qui démasque d'un seul coup l'immense machination montée par le gouvernement nazi. »

« La Tribune », organe du parti communiste de Hollande, prouve de façon irréfutable que l'incendiaire Van der Lubbe, arrêté par la police hitlérienne, a été démasqué depuis deux ans par le parti communiste de Hollande comme un policier. Malgré les précautions prises par les agents de Hitler, la provocation est tellement évidente que dans la plupart des pays de nombreux journaux bourgeois sont obligés de l'avouer.

« Hitler a voulu, en organisant un attentat contre le parti communiste, exciter l'opinion contre les « incendiaires rouges » et justifier ainsi une croisade hurlante de ses bandes contre la classe ouvrière d'Allemagne et son parti communiste. »

« Voici, d'autre part, les renseignements que publie l'édition spéciale de la Tribune », organe du P. C. : « Un certain nommé Van der Lubbe a effectivement agité pendant quelque temps au parti communiste hollandais. Il en a été exclu il y a plus de deux ans, pour attitude trouble, agissement contre-révolutionnaire et attachés avec la police. »

« Hier soir, écrit encore ce journal — un coup de téléphone d'Amsterdam nous en informe — le P. C. H. a organisé sur tout le territoire hollandais des meetings monstres à ce sujet. »

« Chassé du parti, Van der Lubbe s'est vendu à Adolf Hitler. Il est devenu son agent appointé et l'exécuteur de ses basses œuvres. »

Inquiétudes à propos des relations franco-russes

L'amélioration des relations franco-russes et l'inquiétude qu'elle suscite, font que le gouvernement du Reich envoie à bref délai, en Russie, un envoyé extraordinaire qui devra s'efforcer de faire comprendre au Gouvernement de Moscou, que les mesures prises contre les communistes allemands, ne sont pas incompatibles avec le maintien des relations amicales germano-soviétiques et qui devra tenter de réagir contre le rapprochement entre la France et la Russie, qui a suivi la conclusion du pacte franco-russe de non-agression.

LA MISE EN SERVICE du 4^{me} Pavillon du Sanatorium d'Helfaut

M. Peytral, préfet du Pas-de-Calais et de nombreuses personnalités ont partagé, hier, le premier repas des nouveaux pensionnaires



En haut : Le groupe des officiels entourant MM. PEYTRAL, préfet du Pas-de-Calais et le docteur LIENHARDT directeur du sanatorium. - EN BAS : Le nouveau pavillon qui a été inauguré et qui porte le nom du docteur ALEXANDRE, président de la Commission de surveillance, que l'on voit EN MISE EN SERVICE.



En haut : Le groupe des officiels entourant MM. PEYTRAL, préfet du Pas-de-Calais et le docteur LIENHARDT directeur du sanatorium. - EN BAS : Le nouveau pavillon qui a été inauguré et qui porte le nom du docteur ALEXANDRE, président de la Commission de surveillance, que l'on voit EN MISE EN SERVICE.

En haut, hier, en service, le 4^e et dernier pavillon du sanatorium d'Helfaut. On sait que ce sanatorium, créé par le département du Pas-de-Calais, est situé à 99 mètres d'altitude et qu'il

s'étend, à 6 kilomètres de Saint-Omer, sur une superficie de 45 hectares, dans des terrains plantés de sapins. A cette cure, le 4^e pavillon d'Helfaut, assistent de nombreuses person-

La visite du sanatorium

Les officiels commencèrent leur visite à 10 heures. On remarquait, autour de MM. Peytral, préfet du Pas-de-Calais, et Veyraud, chef de cabinet, le docteur Alexandre, président de la commission de surveillance; Moreau, sous-préfet de Boulogne; Tabari-Robert, sous-préfet de Saint-Omer; Felleiter, sous-préfet de Montreuil; Tillie et Desbasset, députés; Canu, président du Conseil général, et de nombreux conseillers généraux parmi lesquels MM. Harson, Goulet, Boulogne, Bédier, Monpéti, Dètres; les docteurs Brassart, et Thilliez, Larue, Leclercq, Sion, Millet, Decroix, Derode, Vermeulen, Smith, Randon, Desclève, Poupard, de La Grèce, Donjon, de St-Martin, de Langre, Boudcadot, Fontenailles. Citons encore MM. Basset, vice-président de la Commission de surveillance; Besnier, chef des architectes du Pas-de-Calais; Bédier, directeur par M. le docteur Lienhardt, directeur et par le personnel de l'établissement. Un repas de famille fut ensuite servi aux personnalités dans le réfectoire du 4^e pavillon, qui entrera hier en service et qui porte le nom du docteur Alexandre, président de la Commission de Surveillance de l'établissement. Ce même repas fut servi aux trente premiers pensionnaires de ces nouveaux locaux.

Au dessert, M. le docteur Alexandre commença la série des discours. Après les remerciements en usage, il retraça les origines du sanatorium d'Helfaut, et la portée sociale de l'œuvre en général.

Défendre le capital humain, déclara M. le docteur Alexandre, protéger la race contre le plus meurtrier des fléaux qui la démolit; redonner un renouveau de santé à ceux qui viennent lui demander la guérison de leurs maux, en faire des agents de prophylaxie contre la contagion, tel est le rôle du Sanatorium.

LE VOTE DU PACTE DE LA PETITE ENTENTE PAR LA CHAMBRE SERBE

La Chambre serbe a voté par acclamation le pacte de la petite entente. M. Cvetkitch, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un discours disant notamment : « La petite entente se renforce elle-même si elle renouveau son pacte par le vote de la petite entente et des autres actes internationaux reconnus, sur la base desquels, seulement, on peut organiser en toute loyauté une paix durable. »

Dans cette vote, la petite entente est tracé tout un programme. Par son exécution progressive, elle saura démontrer toute la force de la petite entente et toute sa signification européenne. Dans ce sens, le pacte proposé marque une ère nouvelle de la petite entente, qui ne peut pas attendre ses bras croisés le salut de la part de l'autre. »

NOUVELLES VICTOIRES JAPONAISES DANS LE JÉHOL

Les troupes chinoises battent en retraite en désordre

On mande de Tokio à l'Agence Reuters : « Après un violent combat, les Japonais se sont emparés du quartier général des troupes à Pei-Tchang-Yin-Tsé. Les Chinois se sont repliés en désordre. »

Selon une autre dépêche de Sou-Tchoung à l'Associated Press, à Pei-Tchang-Yin-Tsé se trouvent les quartiers généraux de Tchang Hsueh-Liang, qui s'enfuient en désordre.

La brigade de cavalerie du général Nogi avance rapidement et a occupé Pei-Tchou-Tsing, non loin de Tchi-Peng.

Enfin, la brigade du général Matsuda se dirige vers cette dernière ville, après avoir occupé Tchi-Pin dans la matinée.

D'autre part, on annonce de Tchin-Tchoung que les Japonais sont entrés à Tchin-Feng.

A partir du 6 mars, la station radiophonique de Moukden diffusera la description de la bataille du Jéhol. Des avions, munis de microphones, survoleront le champ de bataille; leurs émissions seront relayées par les stations de Tchin-Tchoung et de Moukden pour la Mandchourie et le Japon.

Les gaz asphyxiants

104 soldats japonais, atteints par les gaz chinois dans le Jéhol, ont été évacués et immédiatement dirigés sur l'hôpital de Liao-Yang. Les autorités japonaises ont mandochoung expriment leur indignation pour l'usage des gaz.

REINE DES REINES

L'élection de la reine des « reines » a eu lieu à Paris. Mlle Henriette POINTAL, que montre notre photo, reine du 13^e, a été élue. C'est une brune de 29 ans, première-matin dans une maison de couture.



L'élection de la reine des « reines » a eu lieu à Paris. Mlle Henriette POINTAL, que montre notre photo, reine du 13^e, a été élue. C'est une brune de 29 ans, première-matin dans une maison de couture.

UNE BANQUE A FERMÉ A FOUGÈRES

La banque Beaupe, rue de Verdun, à Fougères, a fermé ses portes.

L'ancien commissaire du « Ville de Verdun » a obtenu satisfaction

Sa détention préventive viendra en déduction sur sa peine

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la Cour d'assises du Nord a réuni mercredi après-midi au Palais de Justice de Douai, sous la présidence du conseiller Jannaut, ayant comme assesseurs les conseillers Hulot et Roset.

La Cour avait, on le sait, à examiner une requête formulée par Paul Canu, l'ex-commissaire de la Ville de Verdun, qui désirait voir imputer sur sa peine de sept ans de réclusion les six mois de détention qu'il effectua, soit à Tahiti, du jour du crime au jour de son arrivée à Dnkerque, où eut lieu l'instruction de l'affaire.

Pour une fois encore, Canu a revêtu des vêtements civils, mais réclus, en ce qui concerne la détention préventive, il en montre aujourd'hui la tête complètement rasée.

Il paraît assez déprimé. Une voix sourde, il expose à la Cour l'objet de sa requête.

L'avocat général Ledoux concluant dans un sens favorable, la Cour décide que la détention préventive sans pour point de départ la date du 3 février 1931, jour du crime, et non le 22 août, date du mandat de dépôt.

Après cette très courte audience, qui se déroula devant une dizaine de personnes, le condamné Paul Canu a regagné la prison de Guincy en voiture de place.

LE RÉTABLISSEMENT DE M. CERMAK, EST ASSURÉ

Selon le diagnostic émis par les médecins du maire de Chicago, le rétablissement de M. Cermak serait, sans doute, imparable, de nombreux ans.